Image not found or type unknown

quand je vais pouvoir recuperer mon indivision

Par **frederic392**, le **20/07/2009** à **19:27**

bonjour je suis separe depuis un ans mon ex femme est reste dans la maison avec les enfants elle ne peut pas racheter ma part et ne veut pas vendre alors on va passer en indivision aujourd huit elle veut donner sa part aux enfants en usufruit a t elle le droit est ce que le juge pourra ordonner la vente quand meme ou si je peut racheter l usufruit si vous avez quelque connaissance je vous en suis reconnaissant merci d avance

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés